

COMPTE RENDU

De la séance du CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 2 octobre 2025

Date de convocation : 26/09/2025	Date d'affichage : 26/09/2025
Nbre de conseillers en exercice : 14	Nbre de conseillers présents : 12
	Nbre de conseillers votants : 14

L'An deux mil vingt-cinq, le deux octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Eric BERTHAULT, Maire.

Présents : E. BERTHAULT, F. ION, A. GAYETANO, G. ROYER, A. DEHENRY, L. RICHARD, F. POIRIER, J. FOURMAUX, A. AUBOIS, V. MOREL, M. MIRANDA (arrivée 20h05), D. DEVEZE.

Absents excusés : V. MAINIER ayant donné pouvoir à L. RICHARD, M. COLLET ayant donné pouvoir à J. FOURMAUX.

ORDRE DU JOUR

1- DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

2- ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26/08/2025

3- TRAVAUX

- a) Demande de subvention auprès du Grand Sénonais pour le projet : aménagement de la place de la mairie
- b) Contrats relatifs aux missions de contrôle technique de construction et de coordination sécurité protection de la santé

4- ADMINISTRATION GENERALE

- a) Dénomination de la future place de la mairie
- b) Participation provisoire 2026 au SIVOS de Courtois et de Nailly
- c) Règlement des mariages
- d) Tarifs communaux 2026
- e) Recours de l'Organisme de Gestion des Etablissements Catholiques groupe scolaire Saint-Etienne

5- DECISIONS ET COMMUNICATIONS DU MAIRE

Décisions modificatives budgétaires

6- AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

1) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

M. Dorian DEVEZE est désigné secrétaire de séance.

2) ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26.08.2025

Le compte-rendu de la séance du 26/08/2025 est adopté par l'ensemble du Conseil Municipal.



3) TRAVAUX

a) Demande de subvention auprès du Grand Sénonais pour le projet : aménagement de la place de la mairie

M. le Maire expose que la Commune devrait recevoir une subvention au titre du Fonds vert d'un montant de **9.387 €** pour son projet d'aménagement de la place de la Mairie.

La somme attribuée est en dessous de celle espérée.

Pour compenser le manque, M. le Maire propose de demander une subvention à la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais au titre du Fonds de concours.

20h05 - Arrivée de M. MIRANDA

D2025-10-045 : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de modifier son plan de financement pour son projet de commerce multi-services et aménagement de la place de la Mairie.

- **SOLLICITE** la somme de **18.250 €** auprès de la Communauté d'agglomération du Grand sénonais au titre du Fonds de concours communautaire.

- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

	Global		Commerce		Place	
Dépenses HT	439 927,00 €	100%	281 877,00 €	100%	158 050,00 €	100%
DETR (assiette 427 147 €)	119 387,59 €	27,14%	76 495,00 €	27,14%	42 891,68 €	27,14%
CD89	155 037,00 €	35,24%	99 337,76 €	35,24%	55 699,24 €	35,24%
Fonds vert	9 387,00 €	2,13%	0,00 €	0%	9 387,00 €	5,94%
Grand Sénonais	49 887,00 €	11,34%	49 887,00 €	17,70%	0,00 €	0%
Grand Sénonais	18 250,00 €	4,15%	0,00 €	0%	18 250,00 €	11,55%
Autofinancement	87 978,41 €	20,00%	56 157,24 €	19,92%	31 822,08 €	20,13%

b) Contrats relatifs aux missions de contrôle technique de construction et de coordination sécurité protection de la santé

M. le Maire expose que dans le cadre des travaux de réhabilitation du local technique en commerce multi-services et salle intergénérationnelle, il est nécessaire de prendre un professionnel pour assurer les missions suivantes :

- Contrôle technique de construction
- Coordination sécurité protection de la santé
- Attestation vérification accessibilité constructions aux personnes handicapées.

Considérant les offres reçues,

D2025-10-046/47/48 : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de retenir la société APAVE pour

- Mission de contrôle technique de construction pour un montant de **2.160 € TTC** représentant 0,75 % du montant des travaux estimé.
- Mission de Coordination sécurité protection de la santé pour un montant de **2.640 € TTC** représentant 0,92 % du montant des travaux estimé.
- Attestation vérification accessibilité constructions aux personnes handicapées pour un montant de **480 € TTC**.



4) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

a) Dénomination de la future place de la mairie

M. le Maire propose que la place de la Mairie se nomme Place Jacqueline BLAZOT.

Pour rappel c'est une figure du village, plusieurs fois élue et qui a fait un legs à la Courtois-sur-Yonne à son décès.

D2025-10-049 : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ACCEPTE

b) Participation provisoire 2026 au SIVOS de Courtois et de Nailly

M. le Maire expose que pour le bon fonctionnement du SIVOS de Courtois et de Nailly en attendant le vote du budget primitif 2026, la commune doit verser à ce dernier pour le 1er trimestre 2026 une participation provisoire fixée par le SIVOS.

D2025-10-050 : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE que la Commune versera en début de chaque mois pour

Janvier 2026	18.000,00 €
Février 2026	10.000,00 €
Mars 2026	10.000,00 €

Ces sommes seront déduites de la participation définitive fixée lors du vote du budget primitif 2026 du SIVOS de Courtois et de Nailly.

c) Règlement des mariages

M. le Maire présente le règlement de déroulement des cérémonies civiles de mariage

M. POIRIER est étonné que l'on soit obligé de faire un règlement.

M. le Maire explique effectivement que l'on observe de plus en plus de débordements.

D2025-10-051 : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ENTERRINE le document qui sera distribué aux futurs époux.

d) Tarifs communaux 2026

D2025-10-052 : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DECIDE, les tarifs suivants pour l'année 2026 :

I. LOCATION DU FOYER RURAL

LOCATION WEEK-END

13 voix pour, 1 abstention

Habitants de la commune :

- 385 €
- Vaisselle gratuite

Extérieurs

à l'unanimité

- 605 €
- 165 € pour la location de vaisselle

Associations locales

à l'unanimité

- 120 € (forfait manifestation – 1 gratuité/an hors 31/12)
- Vaisselle gratuite



Associations extérieures	à l'unanimité
▪ 440 €	
▪ 165 € pour la location de vaisselle	

LOCATION EN SEMAINE

Habitants de la commune :	à l'unanimité
▪ 200 € pour une journée	
▪ Vaisselle gratuite	
Extérieurs :	
▪ 200 € pour une journée	7 voix pour, 7 abstentions
▪ 165 € pour la location de vaisselle	

II. CONCESSION CIMETIERE

▪ Perpétuelle	500 €	à l'unanimité
▪ Cinquantenaire	350 €	
▪ Cave-urne – trentenaire	350 €	
▪ Renouvellement – 15 ans	150 €	
▪ Jardin du souvenir	gratuit	

e) Recours de l'Organisme de Gestion des Établissements Catholiques groupe scolaire Saint-Etienne (OGEC)

M. le Maire expose que l'Organisme de Gestion des Etablissements Catholiques groupe scolaire Saint-Etienne (OGEC) a déposé un recours auprès du tribunal administratif de Dijon à l'encontre des plusieurs communes dont Courtois-sur-Yonne.

L'Organisme revendique auprès de ces communes le paiement des frais de scolarité pour les enfants dont un frère ou une sœur est déjà inscrit dans leurs écoles maternelles et primaires.

Le groupement de communes auquel est rattaché Courtois se répartira les frais d'avocat pour se défendre.

5) DÉCISIONS ET COMMUNICATIONS DU MAIRE

M. le Maire rend compte d'une décision qu'il a prise dans le cadre de ses délégations :

DECISION N° 2025-005 : M57 FONGIBILITE DES CREDITS, DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°3/2025 (virement de crédits de chapitre à chapitre)

Chapitre 23, article 2312	- 6.120 €
Chapitre 23, article 2313	-17.180 €
Chapitre 20, article 2031	+ 23.300 €

Commerce et place de la Mairie

F. ION : Avec les futurs travaux de la place de la mairie et du commerce, l'accès à la poste sera un peu perturbé. Il faudra se garer sur le parking côté salle des fêtes.

Le démarrage des travaux relatifs à la place de la Maire est prévu le 13 octobre 2025, celui du commerce le 27 octobre 2025. L'achèvement est prévu fin mars.

E. BERTHAULT : envisage une cérémonie de la première pierre lors du commencement des travaux

Eaux Pluviales Les travaux d'évacuation des eaux de pluie rue du Moulin est bientôt terminé. Celui du chemin de la Croix de Montois est en cours.



Collecte des déchets

E. BERTHAULT : explique que la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais a voté la réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères, qui ne s'effectuera désormais qu'une semaine sur deux les mardis (semaines impaires). Pour compenser cette diminution de service, il a été décidé l'installation de Points d'Apport Volontaire (PAV) dans chaque commune.

M. le Maire indique avoir écrit au Président de la CAGS afin de signaler les difficultés spécifiques que cette nouvelle organisation pose pour plusieurs sites de la commune : l'EPNaK, la salle des fêtes, le lotissement « Les Bordes » ainsi que la cantine scolaire. À ce jour, aucune mesure concrète n'a été mise en place pour répondre à ces problématiques.

Il rappelle s'être opposé à cette décision lors des débats communautaires, estimant qu'elle réduit encore un service public essentiel sans réelle solution palliative. Enfin, il souligne que si la fréquence de collecte est divisée par deux, la facture, elle, ne sera pas diminuée pour autant.

Une explication des passages sera diffusée sur les différents supports de communication ainsi qu'à la dernière page du CR.

F. ION : propose de les mettre dans la zone artisanale.

VINTED La société a contacté la Commune pour installer un point de collecte et de dépôt. Un emplacement doit être défini.

Distributeurs de baguettes Le fournisseur actuel ne livre plus de baguettes le dimanche. M. le Maire souhaite changer de fournisseur. Des consultations sont en cours dont Patapain, Feuillette, Perrichon

Les Vœux du Maire sont prévus le 9 janvier 2026 à 19h.

Repas



Des bénévoles prévu le 22 novembre 2025



Des seniors sera organisé début décembre. La date doit être définie bientôt.

L'association « Les Lames Courtoises » a commencé son activité les mardis soir cours adultes à partir de 21 ans et mercredis après-midi cours ados.

P'tit Journal prochaine parution prévue fin octobre.

Lotissement Les Bordes, des travaux d'aménagement sont en cours avec notamment la plantation d'arbres.

6) AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

L. RICHARD : le 3 septembre dernier, le camion de ramassage des déchets n'a pas pu passer chemin des Communes en raison du mauvais stationnement d'un véhicule de riverain au carrefour avec la rue des froments. Faire attention également de ne pas garer sa voiture en face d'un portail, des riverains ne peuvent pas sortir de chez eux en raison de véhicules mal stationnés (en particulier rue des Froments).

F. POIRIER :



Il faudrait réglementer le stationnement dans certaines rues. Il faut ranger ses voitures chez soi



La rentrée scolaire s'est bien passée à part quelques fuites d'eau. La nouvelle organisation est plutôt bonne malgré quelques points à réajuster. Nous notons un manque de civisme de certains parents. Rappel que Vigipirate est toujours en cours aucun parents ne doit rentrer dans les écoles.

E. BERTHAULT : veut remercier et féliciter l'ensemble du personnel du SIVOS et du conseil d'administration. Il souhaite que les parents soient plus respectueux envers le personnel.



V. MOREL :

-  Un nouveau panneau d'affichage a été posé, les autres vont suivre.
-  Souhaite que le contrat avec le boulanger couvre tous les jours de la semaine.

A. GAYETANO :

-  Le vide grenier du 7 septembre 2025 à très bien fonctionné
-  Balade des 2 clochers St Martin du Tertre/Courtois sur Yonne. 120 participants. Pas de remarque et beaucoup de compliments.
-  18 octobre, 15h Nuit du jeu, gratuit pour les habitants de Courtois sur Yonne
-  31 octobre, 17h30 défilé Halloween
-  6 décembre Noël des enfants et 7 décembre Marché de Noël
-  Géocaching*, premières caches ouvertes en mai 2023. 25 personnes ont visité de nouvelles géocaches. Elles permettent de faire découvrir le patrimoine de la commune.

*Loisir de plein air qui consiste à utiliser la technique du géo positionnement par satellite pour rechercher ou dissimuler des « caches » ou des « géocaches », dans divers endroits à travers le monde.

Séance levée 22h45

